



Contrat de quartier Durable

BOCKSTAEL

P.V. DE LA COMMISSION DE QUARTIER
TENUE EN DATE DU

4 juillet 2013

Présents :

Ville de Bruxelles	Mme	l'Echevine PERSOONS.
	Mmes	HENRARD, LECHIEN.
	MM.	ARCHICH, BOUSSET, HAXHE.
Région Bruxelles-Capitale	Mme	BEYS.
Chef de Projet	M.	SAINSAARD.
Bureau d'étude	M.	VAN WIJNGAARDEN.
C.P.A.S.	M.	VEREECKEN.
Atrium Bockstael	Mme	MALTI.
B.R.A.V.V.O.	M.	HENDRICKX.
Buurtspport Brussel	Mme	DE WULF.
Convivence/Samenleven	Mmes	DELCOURT, VANDER STRICHT.
Espaces Enfance	Mme	VAEL.
Groupe Entraide Scolaire Laeken	Mme	STALPAERT.
Job Yourself	Mme	JEUDY.
Laeken Découverte	M.	JACQMIN.
Mission Locale de Bruxelles-Ville	Mme	FRANCOIS.
Picol	M.	DANERO.
V.G.C.	Mmes	VAN RYSSEN.
Représentants habitants :	Mme/M.	MELLAS, SENNESAEEL, SMEYERS, VANGEEL.
Excusés	Mme	l'Echevine HARICHE.
	MM.	HANON, MAYEUR, VAN KEIRSBILCK.
	Mmes	D'HOOP, LEMACHE.

1. Introduction de Mme l'ÉCHEVINE ANS PERSOONS

Introduction par Mme l'Echevine Ans PERSOONS de cette troisième Commission de Quartier pour le Contrat de Quartier Durable (CQD) Bockstael. Elle remercie l'ensemble des participants d'être présents à cette nouvelle réunion. Elle tient à préciser très clairement que les projets qui seront présentés ne sont pas définitifs et que ce ne sont que les projets qui semblent intéressants à développer plus en détail. Il y aura encore des discussions au prochain Collège de la semaine 28 afin de définir les projets retenus. Ensuite une discussion avec les différents porteurs de projet sera entamée afin de clarifier certains points de leur programme et définir une liste définitive des projets sélectionnés.

C'est pour cette raison que les porteurs des différents projets ne seront pas cités dans cette troisième Commission de Quartier. Les associations retenues seront ensuite contactées par voie postale. Dans deux semaines les décisions seront transmises à l'ensemble des porteurs de projet.

2. Présentation du programme provisoire par le bureau d'étude

Présentation du diaporama par M. VAN WIJNGAARDEN :

La présentation s'organise en deux parties :

- Les grands axes de projet sur le périmètre du Contrat de Quartier Durable. Ceux-ci sont composés des espaces verts résiduels inaccessibles (talus), des espaces publics accessibles et des bâtiments remarquables pour le Contrat de Quartier Durable.
- La présentation du programme qui est lui-même divisé en trois parties :
 - les projets immobiliers,
 - les projets des espaces publics,
 - les projets socio-économiques.

La présentation est consultable en annexe.

3. Réaction de l'assemblée

Remarque : L'IBGE travaille actuellement sur une nouvelle passerelle vers le quartier Masui. Est-ce que vous étiez au courant de ce projet ?

- M. VAN WIJNGAARDEN répond que le périmètre du Contrat de Quartier est limité aux voies ferrées, mais l'aménagement de la ligne L50 viendra se raccrocher au projet de l'IBGE.
- Mme l'Echevine Ans PERSOONS précise qu'il y a deux grandes lignes directrices à ce Contrat de Quartier. D'une part il y a l'aménagement des talus pour créer des espaces publics accessibles pour le quartier. Et il y a la volonté de la Ville d'utiliser prioritairement les bâtiments que la Ville possède actuellement afin de pouvoir conserver un budget suffisant pour le reste des projets (dont les projets socio-économiques qui sont nombreux dans ce Contrat de Quartier Durable).

Remarque: Une personne de l'assemblée demande à ce que le terme « potager Albert Street » soit précisé. En effet il semblerait que ce projet avait été prévu dans le Contrat de Quartier Palais outre-Ponts, mais ensuite abandonné pour des raisons de pollution au plomb du sol. Le projet a ensuite été transformé en « jardin pédagogique ». Ce jardin est un endroit stratégique pour la connexion entre la Place Bockstael et le canal.

- M. VAN WIJNGAARDEN répond que le terme « potager » sera remplacé par « jardin pédagogique ». Le jardin sera intégré dans la réflexion pour la création d'un enchaînement de petits espaces verts entre la place Bockstael et le canal (cf. étude L50).

Remarque : Il est souvent question d'action et de projet en rapport avec les jeunes (soutien scolaire, aide aux jeunes en perte de repères...) est-ce que ce terme regroupe aussi les enfants ? En effet il est important de penser aussi aux jeunes enfants.

- Mme l'Echevine Ans PERSOONS répond qu'il ne faut pas s'inquiéter, les enfants sont bien pris en compte dans le projet du CQD Bockstael.

Question: Une personne de l'assemblée demande comment les différentes associations seront informées des résultats de l'appel à projets.

- Mme l'Echevine Ans PERSOONS répond que les différentes associations seront informées au plus tard le 21 juillet des décisions du prochain Collège. Une discussion sera entamée avec certaines associations pour rediscuter de certains budgets et éclaircir et définir les actions et enjeux de ces associations. Le plan détaillé sera prêt vers fin août, début septembre.

Question : Il faudra sûrement engager une négociation avec la SNCB pour installer les « Pocket Parks » sur les talus ? Est-ce que ce projet est facilement réalisable ? Les négociations prendront du temps ?

- M. VAN WIJNGAARDEN répond que le projet est réalisable. Un « manager espaces verts » sera engagé pour la gestion et l'entretien de ces espaces. Il y aura un phasage dans le temps pour réaliser les différents aménagements sur les talus. Le budget sera prévu en fonction.
- Mme l'Echevine Ans PERSOONS :
Dans la suite de l'étude, des objectifs seront définis pour chaque « Pocket Park ». Cela pourra être des jeux pour enfants, des espaces sportifs... etc.

Remarque : N'y aura-t-il pas un problème de sécurité ? En effet les talus sont très proches des voies. Si ces « Pocket Parks » sont voués à accueillir des enfants, il faudra poser des garde-corps le long des voies ?

➤ Mme l'Echevine Ans PERSOONS :

Cette contrainte sera bien entendu prise en compte dans la réalisation du programme.

Question : Comment sera-t-il possible d'envisager un projet sur la Gare Royale étant donné que celle-ci se trouve hors périmètre

➤ Mme l'Echevine Ans PERSOONS :

Il n'y aura pas d'intervention sur la Gare Royale même. Le périmètre a été étendu jusqu'au canal (voies ferrées) afin de pouvoir intégrer le projet de l'IBGE sur la passerelle vers Masui.

Remarque : Vous prévoyez de nouvelles « animations » sur la place Bockstael. Il existe actuellement un certain nombre d'associations organisant des événements sur la place ou autour. Toutes ces activités vont-elles être encouragées ou seront-elles oubliées dans le CQD ?

➤ Mme l'Echevine Ans PERSOONS :

En effet, nous avons reçu énormément d'initiatives provenant de plusieurs associations ayant des demandes particulières. Mais les animations déjà présentes dans le quartier ne seront pas oubliées et elles seront prises en compte dans le CQD. L'enveloppe de quartier pourra être un moyen de soutenir et d'ancrer dans le temps ces animations, actions ou initiatives.

Le montage des projets socio-économiques est en cours de finalisation. Les initiatives annuelles seront donc financées par l'enveloppe de quartier. Chaque année un nouvel appel à initiatives sera lancé dans le quartier et une sélection sera refaite.

4. Précision du calendrier par M. Sébastien SAINARD

La prochaine Commission de Quartier se déroulera début septembre. Les dates n'ont pas encore été fixées, mais le seront dans le courant de la semaine prochaine.

5. Clôture de la réunion

Mme l'ECHEVINE propose de clôturer la soirée s'il n'y a plus de remarques à faire. Elle fait part à l'assemblée de son sentiment par rapport au déroulement de la soirée ; c'est une agréable surprise de voir l'efficacité et l'implication des participants à cette Commission de Quartier. Elle remercie les habitants et associations pour leurs remarques et suggestions très constructives.

La séance est levée.

Prochaine séance : sur invitation.



